

Mot du Président

Depuis 1959, l'AEHM est porteuse de valeurs, de réalisations et de projets qui contribuent à promouvoir un accompagnement de qualité, à améliorer le bien-être et œuvre à la reconnaissance des personnes en situation de handicap moteur.

Notre association se développe grâce à l'implication constante des équipes de bénévoles et de professionnels.

Les principes fondateurs du projet associatif de l'AEHM ont anticipé l'esprit des lois de 2002 (rénovant l'action sociale et médico-sociale) et de 2005 (pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées). Cela est à mettre au crédit des dirigeants successifs, des administrateurs, directeurs, cadres, équipes médicales et paramédicales, enseignants, éducateurs, ensemble des salariés et bénévoles, familles, adhérents.

La personnalisation et la qualité de l'accompagnement contribuent à maintenir et renforcer le potentiel d'autonomie des 540 enfants et adultes de nos 7 établissements d'accueil.

Le concept fondateur de bienveillance est en permanence réexaminé à la lumière des recommandations de l'ANESM et oriente nos interventions.

Notre action s'intègre dans un dispositif national dans lequel notre partenariat avec les Conseils Généraux, les Agences Régionales de Santé, l'Education Nationale, les Communautés de Communes, les Mairies, le tissu associatif est précieux et irremplaçable.

Au sein du Conseil d'Administration, mes principaux objectifs seront de développer la vie associative et d'adapter la gouvernance de l'AEHM aux exigences d'aujourd'hui pour garantir à nos résidents une vie citoyenne.

Michel Laclau